



Directeur/Directrice Arbitrage et activités locales

Le C.S. Vallée-du-Richelieu est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat d'organiser et de promouvoir la pratique du soccer et d'offrir à tous les joueurs, entraîneurs et arbitres un encadrement de qualité et un environnement structuré favorable à l'optimisation du plein potentiel de chacun, et ce, dans une atmosphère de plaisir.

Descriptif du poste

Sous la supervision du Directeur sportif, le directeur de l'arbitrage et des activités locales veillera au bon fonctionnement de son secteur et devra collaborer au rayonnement du club dans la communauté du soccer québécois.

Description du poste :

- Assurer le rayonnement, faire la promotion de la philosophie et des activités du club ;
- Gérer le budget du secteur de l'arbitrage et des activités locales ;
- Gérer les employés sous sa responsabilité ;
- Diriger les activités du secteur de l'arbitrage ;
- Diriger les activités locales ;
- Rédiger un bilan annuel des activités de son secteur ;
- Toutes autres tâches requises pour assurer le bon fonctionnement du CSVR en conformité avec ses statuts et règlements ;

Profil et exigences :

- Connaître le secteur de l'arbitrage de Soccer Québec ;
- Être, ou en voie de devenir, Évaluateur district de Soccer Québec ;
- Avoir de la facilité à entrer en contact avec les gens ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Démontrer l'intérêt à offrir un service de qualité aux membres ;
- Capacité à travailler de façon autonome et en équipe ;
- Excellente maîtrise de la langue française ;
- Maîtrise de la suite office ;
- Expérience pertinente dans d'autres secteurs du soccer québécois un atout.



CLUB DE SOCCER VALLÉE-DU-RICHELIEU

Condition de travail :

- Lieu de travail à McMasterville, Québec ;
- Poste en temps plein, annuel ;
- Disponibilités de soir et de fin de semaine ;
- Salaire concurrentiel ;

L'entrée en poste est prévue pour le 20 février. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation au plus tard le 10 février 2023.

Type d'emploi : Temps plein, Permanent

Avantages :

- Horaires flexibles
- Travail à domicile

Horaires de travail :

- Disponibilité la fin de semaine
- Du lundi au vendredi
- Quart de jour
- Quart de soir
- Quart du matin

Lieu du poste : Déplacements fréquents

L'entrée en poste est prévue pour le 20 février. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à info@csvr.ca au plus tard le 10 février 2023.